COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 10 OCTOBRE 2018

"Les trésoreries ne servent à rien et les SIP seront fermés d'ici 10 ans !" G. Perrin

En guise de préambule, le Directeur a tenu à nous relater sa rencontre, juste avant le CTL, avec des élus du canton de Gençay, venus protester contre le projet de fermeture de la trésorerie. Le Directeur s'est d'ailleurs montré particulièrement condescendant envers le maire de Gençay, Monsieur François Bock, absent lors de cette entrevue pour cause de rendez-vous au Conseil Départemental. Sur un ton venimeux, le Directeur a raillé cette absence, en estimant que le maire de Gençay avait sans doute mieux à faire que de venir défendre la trésorerie et qu'il ne considérait peut-être pas ce dossier comme primordial. Nous trouverions préférable qu'il s'exprime directement avec l'intéressé, les yeux dans les yeux, plutôt que de plastronner en son absence. Il est facile d'être courageux avec une distance de sécurité plus que raisonnable.

Le récit qui a été fait de cette rencontre dans la presse locale laisse rêveur : *« Nous (les élus de Gençay) avons rencontré un homme froid avec qui il n'est pas possible de discuter. C'est le même homme qui est venu nous présenter le projet. Le même discours, un monologue. Il nous a menti sur la fréquentation qu'il jugeait quasiment nulle alors qu'une quinzaine de personnes viennent à la trésorerie chaque jour. Il veut imposer sans écouter ce que nous avons à proposer. Et là nous ne sommes pas d'accord. Nous sommes des élus responsables et nous souhaitons que l'on nous entende. »*

Un homme froid et menteur. Qui avance toujours les mêmes arguments, comme un élève de niveau moyen qui récite une leçon apprise par coeur, dans l'espoir de se faire remarquer par le maître d'école. Un homme qui n'écoute pas ses interlocuteurs et qui s'exprime par de longs monologues assommants, comme à chacune de ses visites dans les services, au cours desquelles il n'écoute pas les agents, ou n'entend que les rares arguments qui servent ses intérêts en leur conférant le rang de principe général. Un Directeur qui n'éprouve pour les élus, qu'ils soient élus locaux ou du personnel, pas le moindre début de considération, lui, le fonctionnaire seulement nommé.

Aucun doute, ces élus ont bien rencontré l'actuel DDFIP de la Vienne. Cette description, qui recoupe en tous points notre propre appréciation, a quelque chose de glaçant, car elle émane d'hommes et de femmes extérieurs à nos services, qui n'ont eu que peu d'occasions de rencontrer ce Directeur. Et pourtant, leur sentiment rejoint le nôtre. Quel que soit le contexte dans lequel il évolue, ce Directeur suscite toujours les mêmes commentaires. Un homme froid ? Sans doute, encore qu'il se montre généralement courtois, calme, souriant et peut même sembler parfois affable. Mais froid comme l'ordinateur devant lequel il passe le plus clair de son temps jusqu'à le considérer comme son principal collaborateur. Un menteur ? Nous préférons le qualificatif de dissimulateur, la version élaborée du menteur, qui nous semble mieux correspondre à la personnalité avec laquelle nous croisons le fer régulièrement lors des instances.

Dans la déclaration liminaire que nous avons lue en ouverture de ce CTL, et que nous vous invitons à parcourir, soit sur notre site, soit au format papier, au gré des distributions dans les services, nous évoquons son goût immodéré pour les coups en douce. C'était six jours avant la parution de l'article de presse dans lequel les élus en font un portrait peu avantageux.

Après l'approbation des procès-verbaux des précédents CTL, nous sommes entrés dans le vif du sujet.

<u>Les fusions de différentes communes impliquent une décision du CTL quant au choix du comptable de chaque nouvelle commune issue de la fusion</u> :

- la commune de Boivre-la-Vallée, issue de la fusion des communes de Benassay, Lavausseau, La Chapelle Montreuil et Montreuil Bonnin, sera gérée par la trésorerie de Vouillé, comme les quatre anciennes communes fusionnées.

- la commune de Saint Martin la Pallu, déjà issue d'une précédente fusion de communes, absorbe la commune de Varennes, qui disparaît purement et simplement. La commune de Saint Martin la Pallu restera gérée par la trésorerie de Neuville.

- les communes de Ceaux en Couhé, Châtillon, Couhé, Payré et Vaux fusionnent. La nouvelle commune, dont le nom n'était pas encore choisi le jour du CTL, sera gérée par la trésorerie de Civray, car les cinq communes font partie de la communauté de communes du Civraisien en Poitou, gérée par cette même trésorerie.

La proposition de la Direction quant au choix des comptables n'appelle pas d'opposition de notre part. En revanche, nous contestons le principe même de ces fusions, qui découlent de la loi NOTRE votée sous le quinquennat Hollandiste, qui sont décidées sous la menace du préfet et par un étranglement budgétaire organisé par l'Etat, auxquels viennent s'ajouter des transferts de compétences massifs vers les organismes intercommunaux qui vident les communes de leur substance juridique.

Cette réorganisation territoriale, qui va créer des déserts sur des pans entiers du territoire français, a été décidée par un parlement aux ordres, en dehors de tout référendum. Cette mise à l'écart du peuple français sur une question qui concerne l'aménagement du territoire, l'égalité de tous les citoyens, où qu'ils vivent, en dit long sur la faillite démocratique de nos institutions, notamment depuis la mise en place du quinquennat.

Vote FO : ABSTENTION. (pour mémoire : vote CGT Abstention ; vote Solidaires Contre).

Les propositions de fermeture des trésoreries de Gençay et Lussac-les-Châteaux ont été traitées de façon groupée.

En préambule, le Directeur a annoncé, avec un sourire des plus radieux , que le ministre avait donné, la veille du CTL, son accord pour la validation de ces deux projets. Vomitif.

Nous sommes ensuite revenus sur les principaux points de notre déclaration liminaire à commencer par l'usage du terme "rationalisation du réseau" utilisé pour faire propre dans les beaux salons, en lieu et place des termes "suppression" ou "extinction", plus justes, mais qui heurtent vraisemblablement l'ouïe pudique des hauts fonctionnaires assoiffés de non-dits et de concepts creux.

D'après la Direction, ces deux trésoreries seraient des structures longtemps fragilisées en terme de ressources humaines. Tu m'étonnes, Simone ! A qui la faute ? Sinon aux Directions successives, dont l'actuelle, qui ont tout fait pour siphonner les emplois et rendre la vie impossible aux derniers agents présents.

Et cette idée du manque d'attractivité supposée de la trésorerie de Gençay. Ca vient d'où, ça ? Des refus d'affectation en masse ? La Direction n'en a pas la moindre idée. Des locaux délabrés, parcourus par des hordes de rats ? Mais non, voyons, où allez-vous chercher ça ? Si cette trésorerie n'est pas attractive, c'est, selon le Directeur, parce qu'elle abrite une équipe trop petite et que les agents ne peuvent pas prendre leurs congés comme ils le souhaitent. Donc, en clair, la Direction ferme la trésorerie pour que les agents puissent prendre leurs congés. On ne peut que s'incliner devant des arguments aussi brillants.

Franchissant toutes voiles dehors le Cap Horn de l'infamie, le Directeur utilise le DUERP contre les agents en retournant contre eux les risques, notamment psycho-sociaux, qu'ils décrivent dans le document. Avec un argumentaire simpliste : puisque vous avez des soucis dans votre poste et que vous garnissez le DUERP, on va fermer la trésorerie. Poste fermé, agents virés,...agents virés, DUERP enterré,...DUERP enterré, problèmes terminés. Ça, c'est de la gestion.

Le Directeur frôle même la correctionnelle, au sens premier du terme, en évoquant la situation de l'un des agents de la trésorerie de Gençay, sans le nommer, "reconnu handicapé" d'après lui, pour justifier sa décision de fermer le poste. Ignoble.

Même l'argument du coût de fonctionnement de ces deux trésoreries ne tient pas la route. Selon les chiffres fournis par la Direction, les trésoreries de Gençay et de Lussac-les-Châteaux "coûtent" respectivement 13 642 € et 13 876 € par an (hors salaires). C'est moins que le salaire mensuel d'un AGFIP. Et nous avons la faiblesse de penser que l'utilité comparée d'une trésorerie et d'un AGFIP, par rapport aux services rendus aux usagers, ne parle pas en défaveur du moins coûteux.

Au cours de ce CTL, c'est un torrent de fiel et de boue que le Directeur a déversé sur les postes comptables de l'ex-DGCP. Pour lui, les trésoreries ne servent à rien, rendent des services de mauvaise qualité, accueillent dans de mauvaises conditions des usagers qui n'ont rien à faire dans nos locaux et les conseils donnés par les comptables aux élus ne valent pas tripette. D'ailleurs, d'après lui, les élus ne mettent jamais les pieds dans les trésoreries et les usagers ne citent jamais ces structures lorsqu'on les interroge sur les services publics qu'ils souhaitent conserver.

Pour ce Directeur-Liquidateur, il est même à peine croyable que quelqu'un ait pu avoir, un jour, l'idée de mettre en place un tel réseau de structures, moches, coûteuses, inutiles et surtout comptables, ce dernier qualificatif correspondant, pour lui, au summum de l'horreur. Alors, il avance ses solutions :

1) Remplacer le réseau des trésoreries par un maillage de maisons de services au public, dans lesquelles les agents des Finances ne tiendraient que des permanences avec une offre d'accueil exclusivement sur rendez-vous. C'est largement suffisant et tellement moins cher.

2) Dans les territoires éloignés, les guichets de nos trésoreries seraient remplacées par des bornes de visio-accueil. Ca éviterait à l'agent d'accueil de recevoir l'un de ces pestiférés vivant dans une zone dépourvue d'internet haut débit, un handicapé des nouvelles technologies, autant dire, un animal. D'autant que l'agent pourra gérer cet "accueil" depuis chez lui grâce à une convention de télé-travail. Un agent privé de bureau, face à un usager privé de service, bienvenue dans le service public entièrement dématérialisé, sans contact humain, entièrement piloté par des machines. Bienvenue chez Skynet.

3) Accélérer la fin du numéraire aux guichets des Finances. Au 1er juillet 2020, nous a t-il annoncé, plus un copeck ne sera encaissé à nos guichets en monnaie sonnante et trébuchante. Cette merveilleuse idée sera réalisée grâce à un concept génial et tellement original : la privatisation. Nous aurons, en 2020, privatisé l'encaissement en numéraire au moyen de conventions avec les bureaux de poste et les débitants de tabac.

Comment un Directeur des Finances Publiques digne de ce nom peut-il se féliciter que l'on privatise ses services ? A bien y réfléchir, la réponse est dans la question.

Face à ce flot d'insanités, les élus FO ont voté CONTRE ces deux projets. Et comme les deux autres syndicats ont opté pour la même solution, le CTL sera convoqué pour une deuxième couche le 5 novembre.

Nous rediscuterons ce jour-là des trois autres sujets qui ont fait l'objet d'un vote CONTRE unanime de la part des élus :

Le transfert de l'activité de recouvrement de l'impot des trésoreries "mixtes" (des trésoreries, quoi !) vers les SIP : c'est de la "mission 2003" réchauffée, une fusion fiscale qui ne veut pas dire son nom. Mais, après tout, comme les SIP auront disparu dans dix ans, d'après notre Directeur, il n'y a pas de quoi en faire un plat. Ce sera tellement mieux de confier le recouvrement de l'impôt à une agence nationale, au statut foireux, bourrée de contractuels payés au lance-pierre, interchangeables et jetables sans formalités, gérant de façon anonyme des listes de débiteurs vivant à des centaines de kilomètres, lesquels se souviendront avec amertume, en regardant l'huissier saisir leur maison, du temps où il existait des guichets des Finances et où il était possible d'obtenir des délais de paiement de la part de vrais agents, humains et dotés d'un grand sens du service public. Quant aux services d'assiette, avec "l'internétisation" du service public, les centres d'appel et autres plate-formes de traitement, toute cette agitation actuelle aux guichets, au téléphone, tous ces déménagements et aménagements de locaux, ne seront bientôt plus que des mauvais souvenirs...et Pôle Emploi un nouvel univers pour les agents.

Vote CONTRE, rendez-vous au CTL du 5 novembre.

Le rattachement de l'hôpital de Châtellerault et des EHPAD autonomes de tout le département à la TPEH : le transfert des budgets M21 (Hôpitaux) et M22 (EHPAD) vers une seule trésorerie entraîne de facto la départementalisation de cette activité et vide un peu plus les trésoreries de leur substance, offrant de nouveaux arguments pour justifier leur fermeture. Les problèmes matériels que cela engendre, notamment en terme de déplacements pour assurer une proximité humaine avec les services ordonnateurs de ces établissements, ont été écartés un peu vite, au nom d'une dématérialisation des échanges perçue comme une merveilleuse évolution tellement moderne. De plus, la réflexion sur l'aménagement des bureaux de la TPEH pour accueillir de nouveaux agents n'est pas finalisée, un projet de SFACT (Service Facturier) étant lancé en parallèle. Il est à craindre que cette installation se fasse dans les mêmes conditions que d'habitude : à moindre coût et par-dessus la jambe.

Sur ce sujet des transferts d'emplois, la Direction a d'ailleurs pratiqué comme à son habitude, en ne s'engageant sur rien. On nous demande de voter sur des projets de fermeture, fusion, regroupement, sans nous dire ce que ça impliquera en terme d'emplois. Les gages de confiance qui nous sont donnés par cette Direction étant des plus faiblards, nous ne pouvons signer un chèque en blanc en votant favorablement sur des évolutions ou disparitions de structures sans avoir une idée complète, par des engagements clairs, sur l'évolution des effectifs dans les postes absorbants.

Vote CONTRE, rendez-vous au CTL du 5 novembre.

La modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Biard, de la trésorerie de Poitiers Municipale et de la DDFIP : cette modification est décidée dans le cadre de la fusion des deux premières trésoreries, suivie du découpage en deux morceaux de cette nouvelle trésorerie fusionnée, avec l'installation de la partie caisse-accueil de la nouvelle TPM dans le hall de la DDFIP,

Ce projet d'une rare stupidité aboutira à découper une trésorerie en deux morceaux, ce qui ne s'est encore jamais vu, au mépris des agents et du comptable. Plutôt que d'abandonner son projet absurde, le Directeur "froid et menteur", comme disent ses amis élus locaux, s'entête en se "foutant" comme de son premier complet-veston des difficultés matérielles de fonctionnement d'une trésorerie implantée sur deux sites. Comment seront transférées les opérations et les pièces comptables du site "Caisse" vers le site principal ? Le site "Caisse" pourra-t-il être doté d'une base DDR3 ? Mystère. Mais, pour le Directeur, toutes ces questions ne sont sans doute que des arguties comptables. Et comment assurer la cohésion d'une équipe séparée en deux groupes ? Aucun problème, ils ne sont qu'à 10 minutes de marche les uns des autres !

Il est cocasse, ou dramatique, de constater qu'au moment où le Directeur nous vante les mérites d'une spécialisation des trésoreries sur le secteur local, en transférant le recouvrement de l'impôt vers les SIP, cela ne lui pose aucun problème de créer une énorme trésorerie "mixte" (secteur local + secteur Etat) en accolant le recouvrement des amendes à un portefeuille de collectivités totalement hétéroclites et en ouvrant un second compte Banque de France (flux amendes) dans une trésorerie spécialisée sur le secteur local depuis des décennies. Dans cette DGFIP en pleine débandade, qui, à part nous, se soucie encore de ce type de tripatouillages ?

Concernant le projet de modification des horaires, le projet consiste à aligner les horaires de fermeture de toutes les structures de Poitiers pour éviter un afflux d'usagers sur un site en raison de la fermeture de l'autre site. En alignant les sites de Riffault et de Slovénie sur les mêmes horaires, les usagers se casseront le nez sur les deux portes et n'auront plus qu'à revenir. Et tant pis pour ceux qui auront pris une demi-journée pour effectuer leurs démarches administratives. Pour le Directeur, *"ceux-là n'auront qu'à poser une autre demi-journée"* (sic). L'absurdité de ce projet réside surtout dans la volonté de fermer au public des gros sites urbains. Il illustre tout le dégoût qu'inspirent à l'actuel Directeur tous ces usagers qui éprouvent le besoin de rencontrer un agent en chair et en os et non une voix au téléphone. Pour FO, le contact direct avec l'usager est la raison d'être d'une grande administration. Le supprimer revient à signer l'arrêt de mort de la DGFIP.

Vote CONTRE, rendez-vous au CTL du 5 novembre.

Addition des anciennes fonctions de Trésorier Payeur Général et de Directeur des Services Fiscaux, la fonction de Directeur des Finances Publiques, dont nous nous faisons une très haute idée, est incontestablement complexe et prestigieuse. Elle vaut beaucoup mieux que le spectacle désolant qui nous est offert dans la Vienne par un Directeur qui confond communication et dialogue, réunion et concertation, autorité et sectarisme.

Dans notre idée, un Directeur des Finances Publiques n'est pas un petit roitelet qui peut confondre impunément décision de gestion et fait du prince. S'il est exact qu'il évolue dans un environnement budgétaire contraint par le dogme imbécile de la réduction de la dépense publique, il ne peut s'y soumettre aveuglément en décidant de faire du zèle et en accélérant le saccage des services qu'il est censé diriger et non pas liquider.

Nous ne demandons pas à l'actuel Directeur de dresser des barricades et de balancer des pavés sur les CRS, mais de respecter tous les métiers de la DGFIP et de défendre les agents qui les exercent lorsqu'il se trouve en position de le faire, devant les élus locaux, comme devant le Directeur Général.

Nous lui demandons aussi de communiquer aux agents de la Vienne l'ensemble des éléments dont il a connaissance relatifs aux évolutions de nos services dans les années qui viennent. Lorsqu'il s'agit de l'avenir de nos services, de nos emplois, de nos vies, professionnelles et donc familiales, nous ne pouvons accepter des réponses évasives, fournies le sourire aux lèvres par un Directeur nihiliste, qui semble vouloir fermer un maximum de postes comptables et de services avant de tirer sa révérence, en entonnant le refrain bien connu : "Après moi, le déluge !".

Les élus locaux de Gençay, et sans doute malheureusement beaucoup d'autres, ont eu le sentiment d'avoir en face d'eux un homme froid et menteur. Il est grand temps que tout cela s'arrête. Il est temps d'être enfin un Directeur et Comptable supérieur responsable, lucide sur les évolutions futures, mais protecteur des agents qui oeuvrent au quotidien dans nos structures, au service de l'Etat et des usagers.

Les élus FORCE OUVRIERE